Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. ☑

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le contexte agricole tend aujourd'hui à l'internationalisation, dans sa gestion, dans ses relations et son organisation.
La coopération répond à un besoin de partenariat avec les pays étrangers pour échanger nos savoirs faire, mais aussi elle répond aussi à une demande de nos étudiants et personnels désireux de connaître de nouveaux pays, de nouvelles pratiques professionnelles, et de partager leurs compétences et connaissances.
Les postulats autour desquels s'articulent nos activités de coopération internationale sont les suivants :
- faire connaitre et reconnaitre l'établissement à l'extérieur
- intégrer les étudiants dans l'environnement européen et international
- favoriser l'ouverture d'esprit, éduquer le sens critique, et préparer nos apprenants à la citoyenneté européenne et internationale
- offrir des parcours de formation transnationaux, qui tendent vers l'excellence
- favoriser la formation des personnels et le développement des ressources humaines de l'établissement

L'ISETA a su développer depuis de nombreuses années, des relations étroites avec des organismes de professionnels de production, de recherche, de formation, et avec des associations et des réseaux.
Nos partenaires sont ciblés en fonction de nos filières de formation, et en fonction de l'intérêt que leurs activités présentent dans l'acquisition des apprentissages.
Les régions géographiques concernées par nos mobilités sont choisies en fonction des domaines d'activité présents sur les territoires et du niveau d'expertise. A ce titre, nous avons plusieurs partenaires professionnels au Canada et en Ecosse dans le domaine aquacole, ou en Afrique de l'Ouest dans le secteur forestier et de la gestion de l'eau.

A l'heure actuelle, nos activités de mobilité concernent essentiellement les stages professionnels en Europe et à l'international pour nos étudiants en cycle court. Depuis sa création, l'établissement a assuré l'accompagnement d'une centaine de stages pour ses étudiants. Ces stages ont été mis en place dans différentes parties du monde et dans nos différents domaines de formation (forêt, aquaculture, agriculture, gestion de l'eau, paysage, environnement, commerce).

Dans la perspective de développer une mobilité d'étude, les partenaires seront identifiés principalement selon la compatibilité des enseignements dispensés, ainsi que la transférabilité des crédits d'évaluation. Nous sommes actuellement en phase de construction de ces partenariats (par exemple, avec l'Université de Gembloux, en Belgique, pour la filière bois).

Une dizaine de membres de notre personnel ont participé à ce jour à des mobilités de formation en Europe. L'objectif visé par ces expériences était de développer leurs compétences et de compléter leurs connaissances. Ces démarches ont montré un impact positif sur la transmission des savoirs auprès des apprenants. Nous souhaitons à l'avenir développer ce volet de la mobilité à l'attention des personnels.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La coopération internationale étant une de nos missions spécifiques conférée par la Loi, notre établissement est structuré pour la mise en oeuvre de ses projets de mobilité, tant sur le plan des ressources humaines, que de l'organisation et la planification de ses actions.

Notre stratégie actuelle présente les axes prioritaires suivants :
- pérenniser les mobilités de stage (entrantes et sortantes)
- favoriser les mobilités d'étude (entrantes et sortantes)
- développer la mobilité des personnels
- valoriser les actions de mobilité
- renforcer la communication externe

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'établissement met en pratique au quotidien les valeurs fondamentales que sont l'entraide, l'ouverture aux autres, l'écoute et l'accompagnement, la coopération humanitaire et solidaire. Dans l'optique de former des citoyens actifs et responsables intégrant une société en mutation constante, dans laquelle chacun devra être adaptable et mobile, nous nous devons d'apporter des niveaux de qualification accrue, dans une réalité économique et sociale internationalisée.
La qualité de nos enseignements ne peut que passer par l'enrichissement des échanges (étudiants et personnels) afin d'accroitre leur pertinence.
Nous développons depuis de nombreuses années des liens importants avec les professionnels des secteurs pour lesquels nous formons les étudiants, à l'échelle des tissus économiques locaux, régionaux ou nationaux principalement. Mais nous devons désormais aller chercher plus loin, hors de nos frontières, des partenariats qui permettent de favoriser l'émergence de compétences transposables, dont l'apport participe au développement de talents professionnels.
Enfin, nous devons faire preuve de discernement, de justesse, et de mesure, dans l'utilisation des financements des actions mises en oeuvre.

** COM (2011) 567 (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF)*